

carte scolaire rentrée 2012

commencée en janvier sous Châtel...
... achevée en septembre sous Peillon

La cata !

La pire rentrée du 93, c'est maintenant !

Face à la gravité de la situation, les syndicats unanimes votent contre la carte scolaire 2012-2013, comme en février et en juin. Ce que nous prédisions arrive. Les suppressions massives de postes, auxquelles le nouveau gouvernement n'a pas eu la volonté politique de remédier en urgence par l'ouverture large de la liste complémentaire, entraînent le chaos :

- la rentrée s'est faite avec des dizaines de postes vacants,
- les moyens de remplacement sont d'ores et déjà saturés dans de nombreuses circonscriptions (Stains, La Courneuve, Saint-Denis, Aubervilliers...),
- au lieu de soutenir les équipes pour la rentrée, la hiérarchie s'est souvent consacrée à une chasse aux effectifs afin de détruire des postes, quand bien même tout le monde sait pertinemment qu'un certain volant d'élèves rentre chaque année en retard sans justification,
- les réseaux d'aide sont laminés, maîtres E, G, maîtres supplémentaires, qui permettent de soulager les classes et de remettre à flot des élèves distancés,
- les élèves en intégration sans AVS : intégration contre-productive voire des classes mises en péril,
- les deux malheureuses semaines de formation concédées par le nouveau gouvernement aux PES déjà en péril par manque de moyens de remplacement.

Or la solution existe, elle est à disposition du ministre de l'Education nationale :

Ouvrir la liste complémentaire

Cela ne dépend de rien d'autre que de la volonté politique du ministère.

Confronté à cette situation, le DASEN Jean-Louis Brison (ex-IA) exprime son impuissance. C'est vrai, il ne peut que distribuer la pénurie orchestrée par la droite et maintenue par le PS.

Le département se dirige donc vers le recrutement de vacataires, des contrats précaires en lieu et place de fonctionnaires.

Il y a de quoi s'alarmer :

- Déjà la précarité, bien implantée dans le 2nd degré, faisait son apparition depuis quelques années dans le 1er degré pour pallier à la liquidation des moyens de remplacement.
- Cet été, la décision de mettre en place des « contrats avenir professeur » (au lieu d'une formation rémunérée type PE2 pour favoriser l'accès sans discrimination sociale au métier) aboutira de fait à introduire davantage de précaires, à la place d'enseignants ayant le statut de fonctionnaire.
- Pourquoi une nouvelle vague de vacataires, si les intentions du nouveau gouvernement ne sont pas, comme l'ancien, de saper le statut de fonctionnaire des enseignants ?

Une intersyndicale...

Parce que la situation est critique, les syndicats ont adressé au CTSD une déclaration liminaire commune. Ensemble, ils ont réitéré leur vote contre cette carte scolaire.

Cela ne suffira pas : **SUD a proposé une intersyndicale**, qui pourrait déjà tout mettre en œuvre pour ouvrir la liste complémentaire, ce qui permettrait a minima de pourvoir les postes vacants, désengorger les moyens de remplacement, maintenir les deux semaines de formation des PES.

Nous souhaitons que l'intersyndicale puisse se mettre en place au plus tôt pour sauver cette rentrée des pires conséquences de plusieurs années de sabotage.

Nous devons, organisations syndicales, prendre nos responsabilités au plus tôt pour sauver cette rentrée des pires conséquences de plusieurs années de sabotage !

... **au plus vite !**

Victimes collatérales : les PES

Deux malheureuses semaines de stage concédées aux PES du 93 : un peu timide, même pour une mesure d'urgence...

L'effarant manque de moyens cette rentrée aura raison, s'il n'y a pas ouverture des listes complémentaires, de ces deux semaines.

Nous avons été surpris, lors de la rentrée des PES, par le flou entretenu par la hiérarchie sur les conditions de stage des PES pourtant précisées lors de la CAPD de juillet 2012.

Puis des profs de l'IUFM nous ont alertés : la direction aurait indiqué que les PES seraient reçus pour 2 fois 3 journées de stage (dont une hors temps de classe).

SUD a donc posé la question au CTSD, des conséquences de la saturation des moyens de remplacement sur les stages des PES.

Réponse du DASEN : « Non, il n'y a pas eu de modification, on reste sur deux semaines par vague, mais jusqu'à Noël et non jusqu'à la Toussaint. Cela dit, ça fait partie du soucis, car rien n'est moins sûr que l'on puisse s'y tenir. »

Créteil
SUD
Education
CTSD 7/09/2012
Rentrée scolaire 2012 – propositions de mesures d'ajustement

			ouv	ferm	
Bassin 1	D1	Epinay-sur-Seine	maternelle Lacépède	1	
	D2	La Courneuve	maternelle Chaplin	1	
			maternelle Joliot-Curie	1	
			maternelle Rosenberg	1	
			primaire (élém) J. Baker	1	
Aubervilliers	maternelle Dolto	1			
Bassin 2	D3	Drancy	élémentaire J. Macé	1	
			élémentaire Salengro	1	
			élémentaire D. September	1	
	D4	Le Blanc Mesnil	maternelle P. Langevin	1	
			élémentaire J. Jaurès	1	
			Aulnay-sous-Bois	élémentaire Bourg 1	1
				élémentaire Les Prévoyants	1
Tremblay-en-France	primaire (mater) A. Malraux	1			
	élémentaire M ; Curie	1			
Bassin 3	D5	Bobigny 1	maternelle Pasteur	1	
			élémentaire M. Cachin	1	
			élémentaire Ju. Lolive	1	
	D6	Montreuil 1	élémentaire Danton	1	
			élémentaire J. Jaurès	1	
Romainville			maternelle D. Casanova	1	
Rosny-sous-Bois			maternelle Bois Perrier	1	
		élémentaire Raspail	1		
Bassin 4	D7	Bondy	maternelle L. Lagrange	1	
			Clichy-sous-Bois	primaire Pape-Carpantier	1
			Livry-Gargan	élémentaire Bayard	1
			Montfermeil	élémentaire H. Wallon	1
			D8	Neuilly-sur-Marne	maternelle L. Amiard
	élémentaire J. Jaurès	1			
	élémentaire Pasteur	1			
	Villemonble	élémentaire Saint-Exupéry			1
	Noisy-le-Grand	maternelle J. Verne			1
				24	10

Autres mesures

ASH - CLIS d'Aubervilliers validée au CTSD du 3/07/12 : élémentaire Babeuf
- fermeture d'1 maître E au foyer de l'enfance de Villepinte

Moyen provisoire

- brigadier pour 2012-2013 mater La Fontaine (Bobigny) pour TPS

Décharges de direction maintenues pour 2012-2013

- élémentaire J. Jaurès (Bagnole): 1 vs 1/2
- maternelle La Fontaine (Bobigny): 1 vs 2/3
- maternelle Louise-Michel (La Courneuve): 1/2 vs 1/3
- maternelle Quatremaire (Pantin): 1/2 vs 1/3
- maternelle J. Jaurès (Pantin): 1/2 vs 1/3
- maternelle Ravel (Sevran): 1/2 vs 1/3

Décharge de direction exceptionnelle pour 2012-2013

- maternelle E. Zola (Saint-Ouen): 1 vs 2/3

Les seuils en sursis ?

Dans le chaos généralisé, restent les seuils, plus ou moins conservés ? En réalité, les seuils sont de plus en plus malmenés. Désormais, pour obtenir l'ouverture d'une classe à coup sûr, dépasser les seuils ne suffit plus : il faut les dépasser d'au moins une classe. Ainsi, des dizaines d'écoles au-dessus des seuils n'ont pas obtenu d'ouverture de classe. Avec des conséquences très lourdes sur les choix des équipes pédagogiques (effectifs allégés dans certaines classes rendus impossibles...) ou avec les contraintes locales (élèves en intégration...). Quant aux écoles qui pour diverses raisons bénéficiaient des seuils ZEP sans en être, elles voient de plus en plus cet acquis remis en cause.

« Les seuils ne sont pas gravés dans le marbre. »

Plus grave, de manière répétée, le nouveau DASEN affiche son mépris pour les seuils : « Ce que voient les parents, ce n'est pas le nombre d'élèves dans les classes, c'est si l'enseignant absent est remplacé », nous disait-il le 7 juin dernier. Le 7 septembre, il précise : « Les seuils ne sont pas gravés dans le marbre. »

Eh bien pour nous, enseignantEs du 93, si !

Quand on enseigne dans nos conditions, quand nos élèves cumulent les difficultés sociales dans un environnement d'une violence quotidienne, quand on nous demande d'intégrer des élèves en situation de handicap, quand on nous demande chaque jour de nous doubler davantage en individualisation, en bureaucratisation, en PPRE, AP, et autres socles communs abrutissants, on peut même légitimement estimer qu'il faudrait les revoir à la baisse.